

# Rapport d'activités 2023



# 1. Situation générale

## Evolution au niveau des clubs

Le club UPSA (Union Professionnelle du Sport Aventure) a été accepté comme membre effectif de l'assemblée générale.

L'organe d'administration a acté la démission des membres effectifs réputés démissionnaires depuis plusieurs années (qui ne payent plus de cotisation).

## Evolution financière

Pour donner suite à l'analyse des comptes de l'ASBL au 31 décembre 2023 et l'établissement du bilan voici les points principaux :

- Il n'y a pas de nouveau investissement en 2023
- Il n'y a pas de créance ou dette anormale
- A l'actif, il y a une créance ONSS qui est la réduction du 4<sup>ième</sup> trimestre 2023
- Les comptes bancaires totalisent 323.608,67 € pour 312.388,70 € en 2022
- Les rentrées sont de 143.805,16 € pour 147.825,66 € en 2022
- Les frais généraux sont en légère hausse à 100.643,89 € pour 88.382,05 € en 2022, essentiellement lié à l'augmentation du poste « assurances » (paiement en 2023 du dernier trimestre de l'année précédente).
- Les frais de personnel sont de 54.005,46 € pour 50.915,65 € en 2022

L'ASBL clôture l'exercice avec une perte de 10.920,00€ pour un bénéfice en 2022 de 341,08€. Les fonds associatifs sont de 362.787,71 € donc toujours largement en équilibre.

## Evolution de l'équipe

### *Employé*

Vincent Detraux est toujours l'unique employé de l'UBS à 4/5 temps. Il est secondé dans ses tâches par une importante équipe de bénévoles.

### *Organe d'Administration*

Aurélié Damsin, Morgane Fontenelle, Marie Vanschepdael et Yves Wart ont rejoint l'organe d'administration pour un mandat de 3 ans.

Déborah Di Franco n'a pas renouvelé son mandat. Elle a été remerciée par l'assemblée générale pour le travail effectué.

### *Bénévoles*

Malgré la crise du bénévolat, la fédération peut compter sur un nombre important de personnes qui œuvrent au quotidien à la réalisation de ses missions.

L'année 2023 a vu se terminer le dernier mandat de Fabrice Dotreppe en tant que directeur de la commission formation, accompagné par tous les membres dévoués de l'équipe. Dès 2024, Fabrice Dotreppe laisse sa place à Thomas Gobert, qui prendra les rênes de la commission.

## Bonne gouvernance

Les statuts de l'Union Belge de Spéléologie ont été adaptés au Code des Sociétés et des Associations. Ils ont été adoptés par l'assemblée générale extraordinaire du 12 mai 2023.

Début d'année, 3 journées de réflexions sur l'avenir et le fonctionnement de notre fédération se sont tenues à Namur. Les 3 tables rondes ont abouti à de nombreuses propositions pour l'avenir de la fédération. Ce résumé est accessible sur le site internet de la fédération. À la suite de ces chantiers, différentes propositions se sont dégagées. L'organe d'administration a sélectionné 3 thèmes qui seront développés en cours d'année :

- Plateforme de communication entre l'UBS et les membres et pour les membres entre eux.
- Organisation de formations variées et basées sur le principe d'un thème par week-end et avec des objectifs précis.
- Organisation des clubs par province ou zone.

## 2. Plan stratégique

La stratégie définie en 2020 et adoptée lors de l'assemblée générale du 26 juin 2021 à Philippeville (Plan stratégique 2021-2024) a été mise en œuvre à travers de nombreuses actions organisées par axe de travail. Les actions envisagées ont en très grande partie été réalisées.

### **Rappel de nos priorités :**

Dynamiser la pratique,

en portant une attention toute particulière aux spéléos débutants et aux jeunes. En améliorant l'offre sportive et en proposant des formations menant rapidement à l'autonomie.

Garantir l'accès à nos lieux de pratique,

en passant des accords avec les propriétaires des sites spéléologiques et en assurant la gestion des accès pour les spéléos.

Être au service de nos membres,

par la mise à disposition d'outils favorisant le développement de la pratique, mais aussi en soutenant les dirigeants de clubs, compte tenu de la complexité grandissante de la réglementation et des obligations imposées aux gestionnaires.

### **Axe 1 – Le développement de la pratique**

Mettre à disposition des clubs un trajet de formation global, accessible et attractif, basé sur l'interactivité et l'individualisation.

Recrutement – Apprentissage – Formation - Implication

Pour les spéléologues débutants :

- Lancement à l'automne d'un programme complet (saison 2023-2024) constitué d'un mix de journées de formations et d'activités de pratiques (journée ou camps d'un weekend à une semaine) pour parfaire la technique et les compétences des spéléos débutants. Ce projet est mené en collaboration avec notre partenaire Spéléo-J.
- Un Carnet de Progression, outil indispensable, est proposé aux spéléos débutants pour les accompagner tout au long de leurs apprentissages ! 6 thématiques, 3 niveaux de progression, une foule de critères et une évaluation en 2 étapes.
- Ont été programmés cette année deux journées de formation à l'apprentissage de l'autonomie sur corde. Le 26 novembre et le 3 décembre à Bruxelles. Une journée d'activité en grotte s'est tenue le 9 décembre avec les membres inscrits dans le processus de formation.

Pour les spéléologues déjà autonomes :

- Organisation d'un camp fédéral de 3 semaines dédié à l'exploration sur le Massif de Ger (Capéran), en collaboration avec Spéléo J et la Masepas. Les résultats de ce camp ont été présentés au Rendez-vous de l'Explo en décembre.

## Axe 2 - La formation des encadrants

Développer et promouvoir un parcours de formation global, accessible et attractif, basé sur l'interactivité et l'individualisation.

Proposer un environnement de formation : Structuré – Dynamique - Visible

Ce point est développé dans le chapitre « 3. Formations »

## Axe 3 - La gestion des lieux de pratique

Garantir à nos membres l'accès aux sites de pratique et d'entraînement

Accord avec les propriétaires - Permis d'environnement - Gestion des accès

### 1. Villers-le-Gambon

Plusieurs contacts ont été entrepris vis-à-vis de la commune et du fermier, voisin du site de la carrière. Les principaux griefs sur l'utilisation du site par les spéléos sont :

- le stationnement des voitures le long de la route (empêchant le passage du charroi agricole) ;
- l'absence de toilette ;
- le passage et l'endommagement des clôtures qui en résulte.

Le collège communal doit confirmer son accord afin de conclure un bail emphytéotique avec l'UBS. Il nous faudra encore obtenir le permis d'environnement pour l'utilisation. Il est possible que la végétation repousse actuellement, empêchant la végétation présente sur le site et ayant justifié le classement du site en zone d'un grand Intérêt Biologique (SGIB) de croître. Cela pourrait être un argument à mettre en avant dans le permis d'environnement.

### 2. Durbuy

Le conseil communal nous avait accordé la gestion de la RAC et des cavités sur terrain communal. Mais plusieurs points n'étaient pas acceptables pour nous. Nos remarques sont actuellement examinées par le DNF (depuis septembre).

### 3. Gerny

Négociations avec le Spéléo Club du Gerny pour reprendre la gestion du Chantoir de la Laide Fosse à Rochefort et du site de la dalle d'escalade du Gerny.

### 4. Chantiers 2023

- a. Opération de dégagement et de sécurisation du passage du roulement à billes du trou Maulin, rendu dangereux par l'accumulation de galets à la suite des crues répétées de ces derniers mois.
- b. Trou d'Haquin : Le chantier le plus imposant, à savoir la mise en place de la nouvelle porte au trou d'Haquin : 4 jours de travaux sur le terrain, sans compter les heures passées aux prises de mesures et à la préparation des divers matériaux.  
Le trou d'Haquin bénéficie maintenant d'une nouvelle porte. Merci à tous les bénévoles présents pour le travail accompli, mais surtout à Maxime et Adrien sans qui ce projet n'aurait pas vu le jour, qu'il soit ici remercié.
- c. Carrière du Fond des Cris : A la demande du propriétaire, nous sommes intervenus à la carrière du Fond des Cris à Chaudfontaine pour l'élagage d'arbres menaçant la via ferrata.
- d. Puits-aux-Lampes (Jemelle). Changement du cadenas à code du Puits aux Lampes par un cadenas UBS.
- e. Interventions diverses pour l'entretien des fermetures de grottes et des cadenas aux trou d'Haquin, trou de l'Eglise, trou du Chien.
- f. Constatations d'une recrudescence des dégradations aux fermetures de cavités principalement sur le secteur de Rochefort : Trou du Palan, Grotte d'Eprave, Puits aux Lampes, Fosse-aux-Ours.
- g. Prises de mesures pour une fermeture de la grotte du Tienne des Maulins.

## Axe 4 - Le Spéléo-Secours

Poursuivre l'engagement des spéléologues dans le Spéléo-Secours belge (organisme spécialisé dans l'exécution des missions de secours de personnes en milieu souterrain et assimilé en Belgique).

Recrutement – Formation – Entraînement

### 1. Résumé des effectifs 2023

17 personnes en formation, 46 spécialistes (toute spécialité confondue) et 49 équipiers.

### 2. Intervention

Une seule intervention en 2023

### 3. Formations

- Du 26 au 29 mai exercice récapitulatif à l'étrange à la grotte du Bief Bousset dans le Doubs. Cet exercice a rassemblé 37 équipiers et 5 personnes extérieures au

spéléo-secours. Il clôturait le cycle de formation, et s'est déroulé dans une ambiance extraordinaire.

- Le 7 octobre journée porte ouverte au fort de Dave, journée qui a rassemblé pas moins de 58 personnes dont 23 futures recrues potentielles.

#### 4. Matériel

- Remplacement de toutes les cordes arrivées en fin de vie.
- Réorganisation du conteneur et améliorations.

#### 5. Perspectives

Nous entamons un nouveau cycle de formations : module 1 et 2 les 23 et 24 mars 2024 et le module 3 se déroulera au mois d'octobre.

### 3. Formations

L'équipe de la Commission Formation a réalisé beaucoup de travail tout au long de l'année écoulée. Les activités ont connu un succès varié en termes de participation :

#### Formation des cadres sportifs ADEPS

- MS animateur – MS initiateur : Module connaissance du milieu les 15 et 16 mars : 12 participants
- MS animateur : Module pédagogique les 22 et 23 avril : Annulé faute de participants
- MS animateur : Module pédagogique les 18 et 19 novembre : 9 participants (en remplacement du MS animateur annulé en avril)
  
- MS initiateur : les 21 et 22 octobre et 25 et 26 novembre : Annulé faute de participants
  
- Journée de recyclage des cadres : le 11 novembre : Annulée

#### Formations fédérales

- Brevet A : les 14 et 15 octobre : annulé faute de participants (1 inscrit)
- Brevet B : du 28 avril au 01 mai : 9 participants, 4 réussites
  
- Formation de base à la basilique le 11 février : 18 participants
- Formation de base à la basilique le 11 mars : 18 participants

#### Perspectives 2024 :

En regardant vers l'avenir, la commission formation a des projets ambitieux pour renforcer davantage son rôle au sein de l'Union Belge de Spéléologie. Parmi les activités prévues pour l'année à venir, sont mis en avant :

- Les activités et formations habituelles telles que le Brevet Technique A, les Unités de formation des brevets pédagogiques (MSA, MSI, MSE), le recyclage des cadres, les journées de formation à l'équipement, et le brevet B certifiant la compétence à l'équipement.
  
- La mise en place de nouveaux projets, y compris la clarification des définitions relatives à chaque brevet, un travail de communication intensifié autour des formations et brevets, l'optimisation de l'accessibilité et de la gestion des documents relatifs aux formations/certifications, ainsi que la création/actualisation/amélioration du matériel visuel et des supports de cours. L'adaptation des référentiels ADEPS pour répondre aux besoins du distanciel, anticipant ainsi les évolutions futures des méthodes d'enseignement.



Nos formations évolueront en gardant des objectifs clairs, la mise en place de formations de qualité, dans un cadre exigeant et bienveillant.

## 4. Communication et événements

### *Evènements majeurs*

- Les 15 et 16 avril, la commission exploration (via son groupe de travail « Désob ») conviait les spéléos à un marathon de désobstruction au chantoir de Dainef à Aywaille.
- Organisation d'un stage d'initiation au SIG appliqué au Karst les 24 et 25 juin 2023 à Han-sur-Lesse en collaboration avec la Fédération Française de Spéléologie : 13 personnes inscrites, dont 11 Belges
- Depuis le mois de septembre, les plongeurs de l'UBS peuvent se retrouver tous les deuxièmes mercredis du mois à la carrière de la Croisette à Vodecée pour des séances d'entraînement à la plongée souterraine.
- Les Journées Nationales de la Spéléologie (grand public) ont eu leur succès habituel au niveau des participants. Malheureusement, peu de clubs ont participé, les activités des JNS se concentrant uniquement sur la province de Namur.
- Les Journées de Spéléologie Scientifique de novembre, en collaboration avec le CBEK, groupe de contact du FNRS ont encore été très réussies avec Stanka Sebela comme oratrice invitée qui nous a présenté un aperçu du karst slovène et avec une excursion, sous la direction de Francis Polrot, dans l'Est belge lointain, à La Calamine, région karstique minéralisée de plomb et de zinc.
- Le rassemblement « Les Rendez-vous de l'Explo » s'est tenu début décembre à Marche-en-Famenne. C'est sans conteste la mise sur pied et la tenue de ce rassemblement majeur qui aura marqué notre année 2023. Après 4 ans d'absence, ça ne pouvait être qu'une réussite. Et de fait, avec + de 80 participants passionnés par l'exploration spéléologique, avec pas moins de 10 communications et interventions, sur des sujets variés, tous plus intéressants les uns que les autres, certains même complètement inédits. Sans oublier les moments conviviaux autour du repas de midi et durant les pauses ; avec la présence de stands de livres spéléos, ce fut un événement à la hauteur des attentes de nos membres.
- Dans la foulée des « Rendez-vous de l'Explo », le groupe « Désob » de la commission exploration avait mis sur pied une activité au Fond des Vaux tout proche. Peu de monde si ce n'est les principaux concernés - le SpéléoLux- mais quelques aidants quand même, ce qui a permis de faire la différence au niveau de l'efficacité sur deux chantiers concernés, à la satisfaction des participants qui n'ont pas été gâtés en matière de météo.
- La porte ouverte de la Maison de la Spéléologie avec la visite médicale de décembre à rassemblé entre 60 et 80 personnes.

## *Publications*

- Notre revue « Regards » est parue en mai. Encore un très beau numéro de 96 pages qui fait la part belle aux réalisations de nos membres.
- Cette année, nous avons collaborer à la rédaction d'un « Cahier des Espaces Naturels », la revue de l'ASBL Ardenne et Gaume, consacrée au milieu souterrain. Cette revue a été distribuée à l'ensemble de nos membres.

## *Outil de communication*

### 1. Site Web

Du côté du site web UBS, il y a eu peu de modifications quant à la structure. Sur le fond, cependant, il y a beaucoup d'entretien et d'alimentation quant au contenu.

## *Projets, soutiens divers.*

- Au travers son dispositif « Soutien Fédéral à l'Explo » (SFE), l'UBS à soutenu 3 projets d'expéditions d'exploration spéléologique d'envergure internationale. Par de l'aide administrative, logistique ou matériel, la spéléologie belge a pu rayonner en Thaïlande, au Mexique et à la Pierre Saint-Martin (frontière franco-espagnole). Ces trois dossiers représentent une somme de 2670 euros versés aux initiateurs des projets. Les résultats de leurs expéditions ont fait l'objet de publications dans la revue « Regards ».

## 5. Administratif et juridique

### Administration

- Adaptation des statuts de l'ASBL au Code des Sociétés et des Associations.
- L'ancien logiciel pour gérer les affiliations ne répondait plus à nos besoins et manquait de fiabilité. Nous avons décidé de le remplacer par I-club, mais le décès de notre président en 2022 avait donné un coup de frein à ce projet. Un gros travail a été réalisé en 2023 pour intégrer toutes les données nécessaires. Actuellement, l'encodage des données est encore réalisé à la Maison de la Spéléologie, mais, durant cette année, chaque responsable de club devrait être à même de le faire lui-même. Le secrétariat validera ces affiliations lors du payement des cotisations
- Dossiers de demandes et de justificatifs de la subvention forfaitaire de fonctionnement de la FWB et de la subvention « accord » du non marchand ».

### Soutien administratif aux affiliés, aux clubs et aux collaborateurs

- Soutien aux responsables de clubs pour l'affiliation de leurs membres
- Informations sur les nouvelles législations
- Aide à l'adaptation des statuts des clubs au Code des Sociétés et des Associations
- Réponses aux questions concernant l'assurance.
- Gestion des dossiers de sinistres.

### Soutien logistique (informatique)

Fidèle à son habitude, le « GTI » (Groupe de Travail Informatique) a assuré le support informatique auprès de la Maison de la Spéléologie, des bénévoles des commissions et autres groupes de travail ainsi qu'auprès des administrateurs.

Le fonctionnement et la sécurité du serveur et des équipements informatiques ont régulièrement été vérifiés tout au long de l'année. Leurs logiciels ont été mis à jour chaque fois que nécessaire afin de conserver le fonctionnement optimal. Nous avons été présents à distance pour prêter main- forte à la Maison de la Spéleo lorsque l'opérateur Proximus a changé la connexion VDSL+ en connexion par fibre optique... Une omission de la part de l'opérateur a interrompu certains de nos services tels que le VPN des bénévoles et l'accès à la bibliothèque PMB. Cela a heureusement été assez vite réparé.

Enfin, nous avons suivi au fur et à mesure les changements dans la composition de l'OA, suivi la création des groupes de travail « 40 ans » et « Éthique » et pris note des quelques modifications dans d'autres groupes de travail. Là encore, il s'agissait d'adapter les listes de diffusion et, pour les équipes concernées, les accès aux dossiers sur le serveur... une tâche absolument nécessaire.

## Relations extérieures

- Nous entretenons toujours d'étroites relations avec la VVS (fédération flamande de spéléologie) à travers la Fédération Nationale Belge de Spéléologie (FNBS).
- Nous appuyons chaque année les demandes de soutien des clubs belges auprès de la FSE (Fédération Européenne de Spéléologie).
- Les contacts sont toujours réguliers avec le CAB, le KBF et le Centre d'Entraînement Codo de Marche-les-Dames pour ce qui concerne l'escalade.
- L'UBS est représentée dans différents Contrats de Rivière (Ourthe, Haute-Meuse, Amblève et Lesse). Nous participons aux assemblées générales et proposons chaque année des activités dans le cadre des Journées Wallonnes de l'Eau en partenariat avec des clubs locaux ou autres associations spéléologiques.
- Des contacts étroits sont entretenus avec nos collègues étrangers de Spéléo Nederland et de la FFS (Fédération Française de Spéléologie). Des collaborations ponctuelles sont également réalisées.
- L'UBS est représentée à la journée des fédérations de l' AISF, ainsi qu'aux différentes réunions de l'ADEPS.
- Les relations avec CANOPEA nous permettent d'avoir des informations précises sur l'ensemble des projets et lois qui concernent la Conservation de la nature et qui impactent grandement l'avenir de nos activités.

## Dossiers divers

- A la suite au déménagement de la banque, le contenu de notre coffre était égaré. Cela concerne quelques actes notariés, des conventions et des enveloppes « prises de date ». Il a été récupéré et son contenu transféré dans un coffre à la Maison de la Spéléo.
- Remise d'un avis sur le projet et immobilier « Les Féchères » à Mont (sur les hauteurs des trous Bernard et Wéron). Nous avons en particulier pointé le risque accru de crues dans les cavités du village de Mont.
- En collaboration avec la CWEPS et Masepas, nous avons travaillé sur le projet de code du sous-sol et, dans une moindre mesure, sur la loi de Conservation de la Nature. Dans

le projet du code actuel, l'exclusion de la spéléologie de recherche et d'exploration des demandes d'autorisation/permis est actée et c'est l'essentiel. Cependant, les autres pratiques ne sont pas autorisées et il reste un problème d'interprétation : la recherche doit-elle être faite par une institution ou cela touche-t-il aussi le spéléologue qui fait cela pour son divertissement ?

Aussi, dans notre réponse au cabinet de la Ministre sur le projet de règlement sur ce code, nous avons suggéré de faire cette distinction sur base du décret sur le « divertissement actif » : celui-ci permet de clairement distinguer les groupements qui exploitent les grottes de ceux qui ont notre pratique. Nous avons également soutenu la CWE PSS pour que des déclarations de découvertes soient intégrées via l'inventaire de l'AKWA (au lieu d'une nouvelle base de données gérée par l'administration).

- À la suite de nos ateliers de réflexion de 2022, le « GT 40 ans », groupe de travail pour l'organisation des 40 ans de notre fédération, s'est mis au travail. Après les recherches pour trouver un site idéal, c'est finalement le site des grottes de Han qui a été sélectionné. Ce projet mobilisera une bonne partie de nos énergies début 2024.